

Notice d'utilisation

VIESSMANN

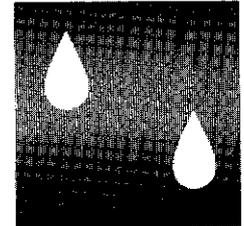
Vitodens 300

Type WB 3

Chaudière murale gaz à condensation

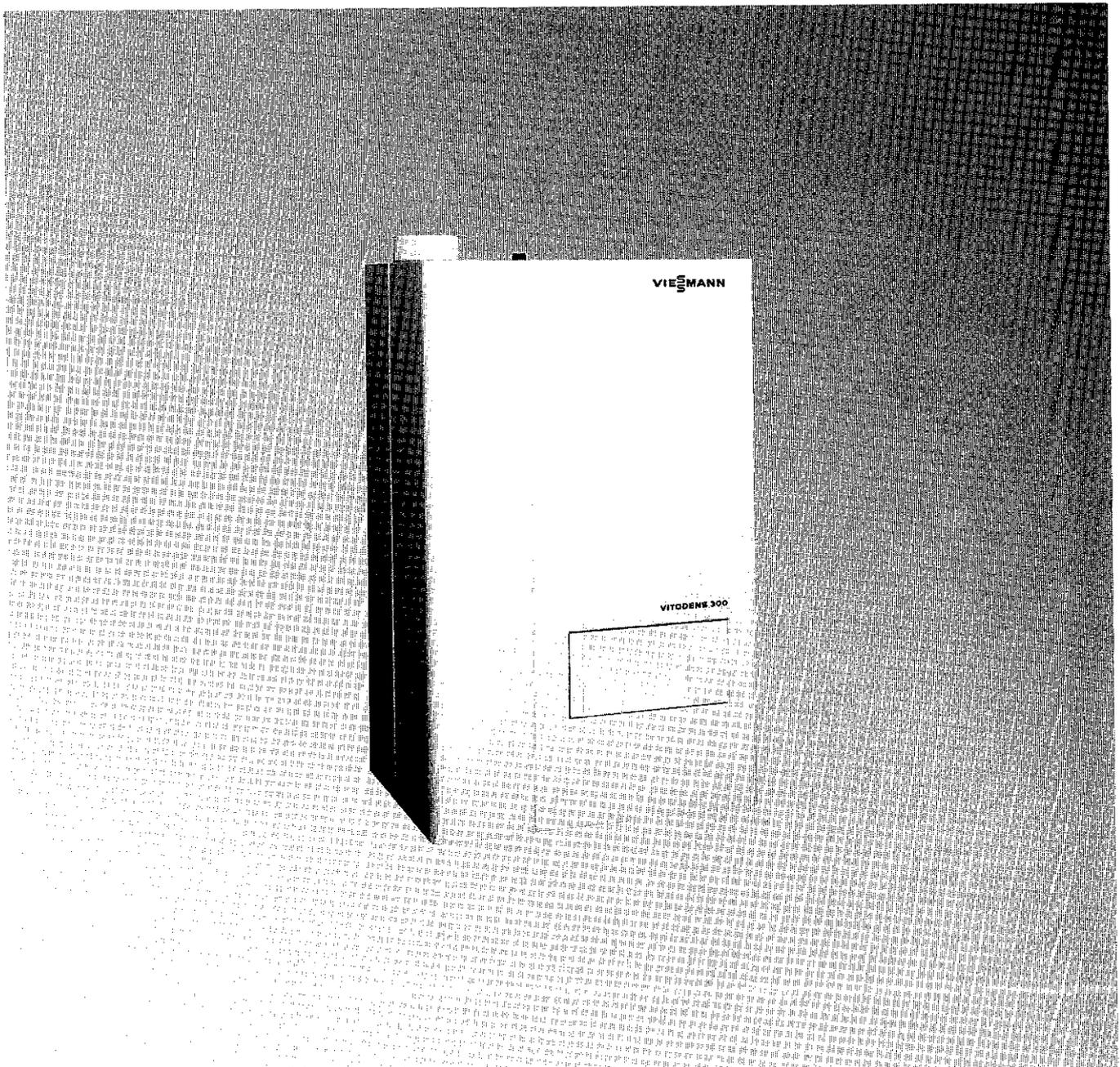
avec régulation pour fonctionnement à température d'eau constante

Version gaz naturel



Vitodens 300

Classer dans : le classeur de documentation



Conseils de sécurité



Ce signe «Attention» précède toutes les remarques importantes concernant la sécurité.

Prière de les respecter scrupuleusement afin d'éviter tout risque et tout dommage pour les personnes et les biens.

Conduite de la chaudière

Lire attentivement cette notice d'utilisation. De plus, votre installateur doit vous expliquer la marche et la conduite de l'installation.

Remarque importante !

Les dommages consécutifs à un non-respect des notices d'utilisation ne sont pas couverts par notre garantie.

En cas de danger

- Couper immédiatement l'alimentation électrique, au porte-fusible du tableau électrique, par exemple, (sauf en cas d'odeur de gaz) et
- Fermer la vanne d'arrêt de gaz
- Employer un extincteur adapté en cas d'incendie (Extincteur classe C selon norme EN 2)

En outre en cas d'odeur de gaz

- Ne pas fumer ! Éviter toute flamme nue et toute formation d'étincelles (manœuvre d'interrupteurs électriques, par exemple)
- Ouvrir les fenêtres et les portes (même en cas d'odeur de gaz de fumées).
- Prévenir le chauffagiste depuis l'extérieur du bâtiment.
- Se conformer aux consignes de sécurité du fournisseur de gaz (voir compteur de gaz) et du chauffagiste (voir procès-verbal de mise en service et d'instruction).

Travaux sur l'appareil

Les travaux de montage, de première mise en service, d'entretien, de réparation devront être **impérativement effectués par du personnel qualifié** (installateurs/chauffagistes).

- Couper l'alimentation électrique avant de commencer l'intervention sur l'appareil/l'installation de chauffage et la bloquer pour interdire tout rétablissement.
- Fermer la vanne d'arrêt principale gaz et la bloquer pour empêcher toute réouverture intempestive.

Conditions à remplir par le local où se trouve la chaudière

- Pas d'air pollué par des hydrocarbures halogénés (contenus, par exemple, dans les bombes aérosol, les peintures, les solvants et les nettoyeurs)
- Pas de poussière abondante
- Pas d'humidité de l'air élevée en permanence
- Hors gel
- Température ambiante maximale : 35 °C.
- Bien aérer et ne pas obturer les arrivées d'air (si elles sont présentes).

	Page
Conseils de sécurité	2
Ce qu'il faut savoir	
Première information	4
Votre Vitodens 300	4
Notice abrégée	
Manœuvrer immédiatement	5
Les principaux organes de manœuvre	5
Votre installation de chauffage a été préréglée.	6
Sélectionner le programme de fonctionnement (hiver, été)	6
Modifier la température ambiante	6
Notice complémentaire	
Enclencher et arrêter l'installation	7
Première mise en service et remise en service de l'installation de chauffage	7
Mise hors service de l'installation de chauffage	7
Si vous partez en vacances	8
Régler la marche économique pour la durée des vacances	8
Autres réglages	9
Modifier la température d'eau du chauffage	9
Modifier la température de l'eau chaude	9
Commutateur de marche provisoire	
Commutateur de marche provisoire	10
Informations	
Que faire, si	11
Diagnostic et élimination des pannes	11
Remarques concernant l'entretien	12
Conseils pour économiser l'énergie	13
Déclaration de conformité et attestation du fabricant	14
Index	15
Vue d'ensemble des organes de manœuvre et d'affichage	15
Index	16

Première information

Votre Vitodens 300

Prière de faire cocher (☒) le paragraphe correspondant par votre chauffagiste.

Vitodens 300 sans préparateur d'eau chaude indépendant

La régulation enclenche la chaudière et les locaux sont alimentés en chaleur.

Vitodens 300 avec préparateur d'eau chaude

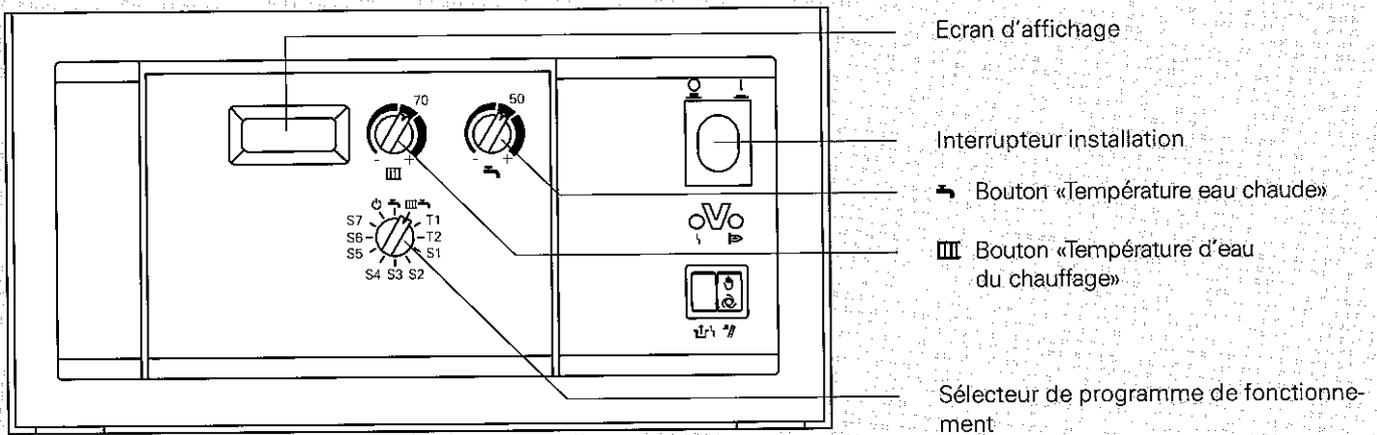
La production d'eau chaude sanitaire a priorité sur le chauffage. Lorsque la production d'eau chaude sanitaire a été satisfaite, la régulation passe automatiquement en régime chauffage.

Les principaux organes de manœuvre

Vous avez la possibilité d'effectuer tous les réglages de votre installation de chauffage de manière centralisée sur la régulation.

La régulation se trouve derrière un cache en façade de la chaudière. Le cache de la régulation s'ouvre par une légère pression sur le haut et devra être impérativement refermé après la manœuvre (protection contre les projections d'eau).

Régulation de la chaudière



Appareil de réglage de la température ambiante

En complément de la régulation intégrée, un appareil supplémentaire (un thermostat à horloge, par exemple) a été installé dans une des pièces d'habitation si l'installation de chauffage doit être réglée en fonction de la température ambiante désirée.

Les réglages seront effectués comme indiqué par la notice d'utilisation correspondante.

Le sélecteur de programme de fonctionnement de la régulation de chaudière devra être sur «III».

La température d'eau du chauffage devra être réglée à une valeur suffisante (plage de réglage : de 42 à 84 °C environ) sur le bouton «III»

Manœuvrer immédiatement

Votre installation de chauffage a été préréglée ...

La régulation a été préréglée en usine pour un fonctionnement standard. Votre installation de chauffage est ainsi opérationnelle. Le réglage de base d'usine pourra être modifié à la carte selon vos désirs.

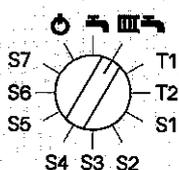
Le programme de fonctionnement a été réglé sur marche d'hiver, c'est-à-dire qu'il y a chauffage et production d'eau chaude sanitaire (si l'installation dispose d'une production d'eau chaude).

Sélectionner le programme de fonctionnement (hiver, été)

Sélectionnez un des programmes de fonctionnement en fonction de vos besoins personnels.

Attention !

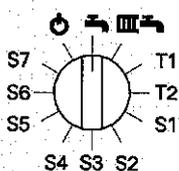
Les positions «T1» et «S7» sont uniquement prévues pour les travaux d'entretien et de maintenance et ne devront être sélectionnées que par le seul chauffagiste.



Chauffage et eau chaude

- Le chauffage démarre s'il n'y a pas de production d'eau chaude sanitaire
- Production d'eau chaude sanitaire (si un préparateur ou un échangeur instantané sont présents)
- Protection de la chaudière et du préparateur contre le gel

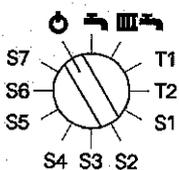
Pour l'hiver et la demi-saison, par exemple.



Marche d'été

- Pas de chauffage
- Production d'eau chaude sanitaire (si un préparateur ou un échangeur instantané sont présents)
- Protection de la chaudière et du préparateur contre le gel

Pour l'été, par exemple.



Marche de veille

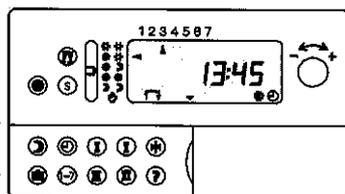
- Pas de chauffage
- Pas de production d'eau chaude sanitaire
- Protection de la chaudière et du préparateur contre le gel

Pour les vacances d'été, par exemple.

Remarque importante !

Les pompes raccordées à la régulation sont enclenchées brièvement toutes les 24 heures pour éviter tout grippage.

Modifier la température ambiante



Thermostat à horloge

La température ambiante désirée sera réglée sur l'appareil de réglage de la température ambiante (thermostat à horloge, par exemple).

Les modifications seront effectuées comme indiqué par la notice d'utilisation correspondante.

Première mise en service et remise en service de l'installation

La première mise en service et l'adaptation de la régulation aux caractéristiques locales et du bâtiment devront être effectuées par votre chauffagiste.
Nous vous recommandons de vous mettre en rapport avec votre chauffagiste avant de remettre en service une installation de chauffage après un arrêt de longue durée.

Mettre l'installation en service

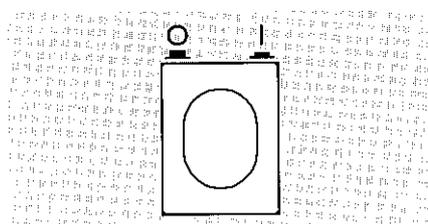
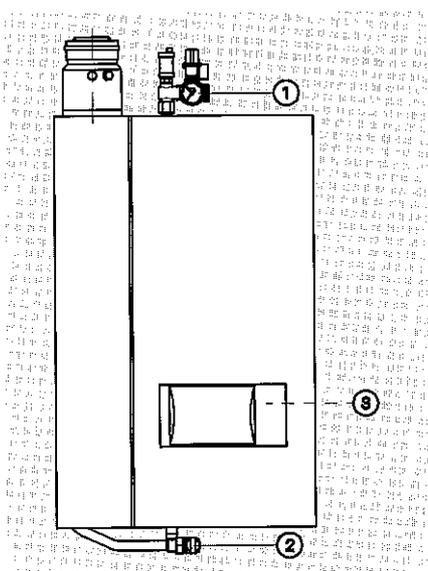
1. Contrôlez la pression de l'installation de chauffage sur le manomètre ①.
Pression minimale de l'installation : 1,2 bars.

Si l'aiguille du manomètre est en dessous de 1,2 bars, la pression de l'installation est insuffisante – veuillez dans ce cas prévenir votre chauffagiste.

2. Uniquement si la chaudière est raccordée à une cheminée :
Contrôlez si les orifices d'aération du local sont ouverts et non obstrués.
3. Ouvrir la vanne d'arrêt de gaz ②.
4. Etablir l'alimentation électrique (au porte-fusible du tableau électrique, par exemple).

5. Enclencher l'interrupteur installation ③.

Votre installation et le thermostat à horloge, s'il est raccordé à la régulation, sont désormais opérationnels.



Mise hors service de l'installation de chauffage

Si vous voulez ne pas utiliser provisoirement votre installation de chauffage, pendant les vacances d'été, par exemple, faites la passer en marche de veille (voir «Sélectionner le programme de fonctionnement», page 6).

Si vous voulez ne pas utiliser votre installation de chauffage pendant une durée assez longue (plusieurs mois), vous devez la mettre hors service.
Avant de mettre l'installation hors service pour une période assez longue, nous vous conseillons de vous mettre en relation avec le chauffagiste. Ce dernier pourra, si nécessaire, prendre des dispositions adaptées pour la mise hors gel de l'installation ou la protection des surfaces d'échange.

Mettre l'installation hors service

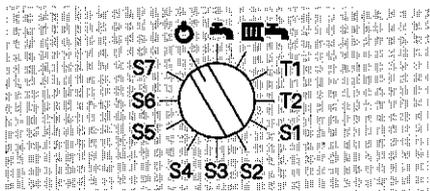
1. Couper l'interrupteur installation.
2. Fermer la vanne d'arrêt de gaz et la bloquer pour interdire toute réouverture intempestive.
3. Couper l'alimentation électrique (au porte-fusible du tableau électrique, par exemple).

L'installation est désormais hors tension, il n'y a pas de mise hors gel.

Si vous partez en vacances ...

Régler la marche économique pour la durée des vacances

Si vous partez en vacances et que vous voulez régler votre installation de chauffage sur une consommation minimale d'énergie, sélectionnez le programme de fonctionnement suivant.



Marche de veille

- Pas de chauffage
- Pas de production d'eau chaude sanitaire
- Protection de la chaudière et du préparateur contre le gel.

Pour les vacances d'été, par exemple.

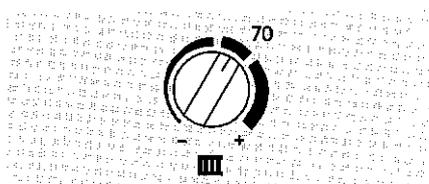
Remarque importante !

Les pompes raccordées à la régulation sont enclenchées brièvement toutes les 24 heures pour éviter tout grippage.

Modifier la température d'eau du chauffage

Si la valeur affichée sur l'appareil de réglage de la température ambiante ne devait pas suffire pour atteindre la température ambiante désirée (pendant un hiver très froid, par exemple), il est en outre possible de modifier la température d'eau du chauffage.

*Si un thermostat à horloge est raccordé :
La température ambiante désirée sera affichée sur le thermostat à horloge. Veuillez respecter la notice d'utilisation correspondante.*



Afficher la température d'eau du chauffage souhaitée sur le bouton «III».

Plage de réglage : de 42 à 84 °C environ.

Durant le réglage, la température d'eau du chauffage souhaitée et le symbole «III» clignotent à l'écran.

Modifier la température d'eau chaude sanitaire

Sélectionnez la température d'eau chaude sanitaire en fonction de vos besoins personnels (pour prendre une douche, par exemple).



Afficher la température d'eau chaude sanitaire désirée sur le bouton «5».

Plage de réglage : de 32 à 57 °C environ.

Durant le réglage, la température d'eau chaude sanitaire désirée et le symbole «5» clignotent à l'écran.

Remarque importante !

Si le bouton «5» est positionné contre la butée de gauche, seule la protection contre le gel est active.

L'écran affiche «5» (correspond à 5 °C environ).

Commutateur de marche provisoire

Les informations ci-dessous sont destinées au chauffagiste.



Pour mesures des paramètres gaz de fumées à une température d'eau de chaudière provisoirement augmentée :

1. Ouvrir le cache de la tôle avant de la jaquette.
2. Faire passer le commutateur de marche provisoire «**fl**» de «**fl**» à «**fl**».
3. Assurer la dissipation de la chaleur fournie (en ouvrant les robinets thermostatiques de radiateur, par exemple).
4. Remettre le commutateur de marche provisoire «**fl**» sur «**fl**», les mesures terminées.
5. Refermer le cache.

Remarque importante !

Les fonctions suivantes sont activées (en marche provisoire) :

- limitation de la température d'eau de chaudière par l'aquastat de surveillance,
- enclenchement de la pompe de circulation (chauffage),
- enclenchement du brûleur.

Diagnostic et élimination des pannes

Que faire, si ...	Cause	Remède
... l'installation ne démarre pas	Interrupteur installation de la régulation coupé	Enclencher cet interrupteur
	Sélecteur de programme de fonctionnement mal positionné	Sélectionner le programme de fonctionnement « ☛ » ou « ☛☛ » Si fonctionnement en association avec un thermostat d'ambiance : Sélectionner le programme de fonctionnement « ☛☛☛ ».
	Fusible de l'alimentation électrique ou de la régulation «grillé»	Prévenir le chauffagiste
	Manque d'eau, le pressostat eau a coupé la chaudière	Prévenir le chauffagiste
... le brûleur n'est pas ou est mal enclenché	Pas de gaz	Ouvrir la vanne d'arrêt principale gaz
	Régulation en dérangement	Prévenir le chauffagiste
... le brûleur ne démarre pas; le voyant rouge de dérangement « ⚡ » de la régulation est allumé	Mauvais démarrage	Appuyer sur le bouton de réarmement « ⚡ ». Si cet essai de démarrage est lui aussi vain, prévenir le chauffagiste
... le brûleur est arrêté même si les pièces n'ont pas encore la température souhaitée	Défaut dans l'arrivée d'air ou le conduit d'évacuation des fumées	Prévenir le chauffagiste
	Température d'eau du chauffage ou température ambiante souhaitée réglées à une valeur insuffisante	Augmenter la température d'eau du chauffage sur le bouton « ☛☛☛ » (voir page 9) ou la température ambiante souhaitée (voir notice d'utilisation thermostat à horloge)
... les pièces sont trop froides bien que le brûleur soit en fonctionnement	Priorité à la production de l'eau chaude sanitaire	Attendre que la production d'eau chaude soit satisfaite
	Thermostat à horloge en dérangement	Prévenir le chauffagiste
... un code défaut clignote à l'écran	Panne sur l'installation de chauffage	Noter le code défaut et prévenir le chauffagiste

Remarques concernant l'entretien de votre installation de chauffage

Nous vous recommandons vivement de faire régulièrement entretenir votre installation de chauffage pour garantir un fonctionnement fiable, économe en énergie et respectant l'environnement. Pour ce faire, le mieux est de passer un contrat d'entretien avec votre chauffagiste.

Chaudière

Toute chaudière doit être nettoyée à intervalles déterminés, dans le cas contraire, la température des gaz de fumées et donc les pertes d'énergie augmentent avec l'encrassement.

Remarques importantes concernant le fonctionnement !

- Gardez propres le local et la chaudière.
- Contrôlez fréquemment la pression de l'installation sur le manomètre : Si l'aiguille est en dessous de 1,2 bars, la pression est insuffisante, prévenez alors votre chauffagiste.

Préparateur d'eau chaude

Un entretien ou un nettoyage devront être effectués au plus tard deux ans après la mise en service puis à intervalles réguliers.

Le nettoyage de l'intérieur du préparateur d'eau chaude, raccords eau chaude sanitaire inclus, ne devra être effectué que par un chauffagiste qualifié.

Remarque importante !

Si un organe de traitement de l'eau (comme un doseur) est implanté dans l'arrivée d'eau froide du préparateur, refaire le plein en temps utile. Il en va de même si un collecteur de boues et un filtre sont implantés dans la conduite eau froide. Ces organes devront être rincés et entretenus à intervalles réguliers.

Vitocell 100 :

Nous conseillons de faire contrôler la fonction de l'anode au magnésium tous les ans par le chauffagiste. Ce contrôle peut être réalisé sans interruption du fonctionnement de l'installation. Le chauffagiste mesure le courant de protection à l'aide d'un contrôleur d'anode.

Soupape de sécurité (préparateur d'eau chaude)

La réaction de la soupape de sécurité devra être contrôlée par l'utilisateur ou le chauffagiste tous les six mois en manœuvrant légèrement cet organe.

Remarque importante !

Il y a risque d'encrassement du siège de la soupape (voir notice d'utilisation du fabricant de la soupape de sécurité).

Filtre d'eau potable

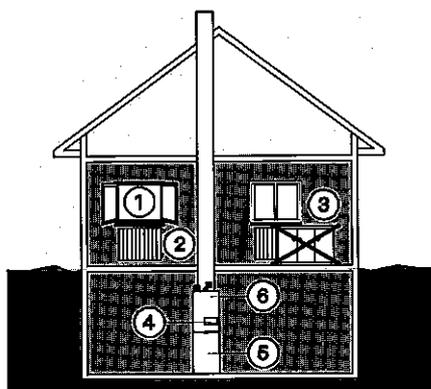
(si l'installation en est équipée)

Pour des raisons d'hygiène

- la cartouche filtrante sera remplacée tous les 6 mois, contrôle visuel tous les 2 mois sur les filtres sans rinçage à contre-courant,
- les filtres à rinçage à contre-courant seront rincés tous les deux mois.

Conseils pour économiser l'énergie

... en chauffant juste



En plus de ces conditions techniques, votre comportement peut vous permettre d'augmenter vos économies d'énergie. Les conseils suivants vous aideront :

- aérer judicieusement : ouvrir en grand les fenêtres ① pendant quelques minutes après avoir fermé les robinets thermostatiques de radiateur ②
- ne pas chauffer excessivement : la température ambiante doit être de 20 °C, chaque degré de température ambiante en moins économise jusqu'à 6 % de frais de chauffage
- fermer les volets des fenêtres à la tombée de la nuit
- régler correctement les robinets thermostatiques de radiateur ②
- ne pas fermer les radiateurs ③ et les robinets thermostatiques de radiateur ②
- profiter des possibilités de réglage spécifique offertes par la régulation ④ : Régler la température d'eau chaude pour le préparateur ⑤ sur la régulation ④.
- un contrôle de la consommation de l'eau chaude : une douche consomme en règle générale moins d'énergie qu'un bain.

... grâce à un entretien régulier

Un entretien régulier de l'installation de chauffage ⑥ par un chauffagiste est une garantie de fonctionnement économe en énergie, respectant l'environnement et fiable.

... grâce à une bonne isolation

Si vous voulez profiter d'autres possibilités d'économiser l'énergie, faites effectuer les contrôles suivants :

- isolation des conduites de chauffage et d'eau chaude
- isolation des murs extérieurs et de la toiture
- isolation entre les pièces chauffées et les pièces non chauffées
- isolation des fenêtres

Déclaration de conformité et attestation du fabricant

Déclaration de conformité pour la Vitodens 300

Nous, la société Viessmann Werke GmbH & Co, D-35107 Allendorf, déclarons sous notre seule responsabilité que la

Vitodens 300

est conforme aux normes suivantes :

DIN 4702-6
DIN EN 483
EN 676
EN 677
EN 297
EN 60 335
EN 50 165
EN 55 014
EN 61 000-3-2
EN 61 000-3-3

Ce produit est certifié CE

aux termes des directives européennes

90/396/CEE
89/336/CEE
73/ 23/CEE
92/ 42/CEE

et marqué comme suit :

CE-0085

Ce produit remplit les conditions demandées par la directive rendement (92/42/CEE) pour :
les chaudières à condensation

Attestation du fabricant selon les prescriptions allemandes concernant les émissions

Nous, la société Viessmann Werke GmbH & Co, D-35107 Allendorf, confirmons que le produit suivant remplit les valeurs limites de NO_x exigées selon les prescriptions allemandes :

Vitodens 300

Allendorf, le 1er décembre 1998

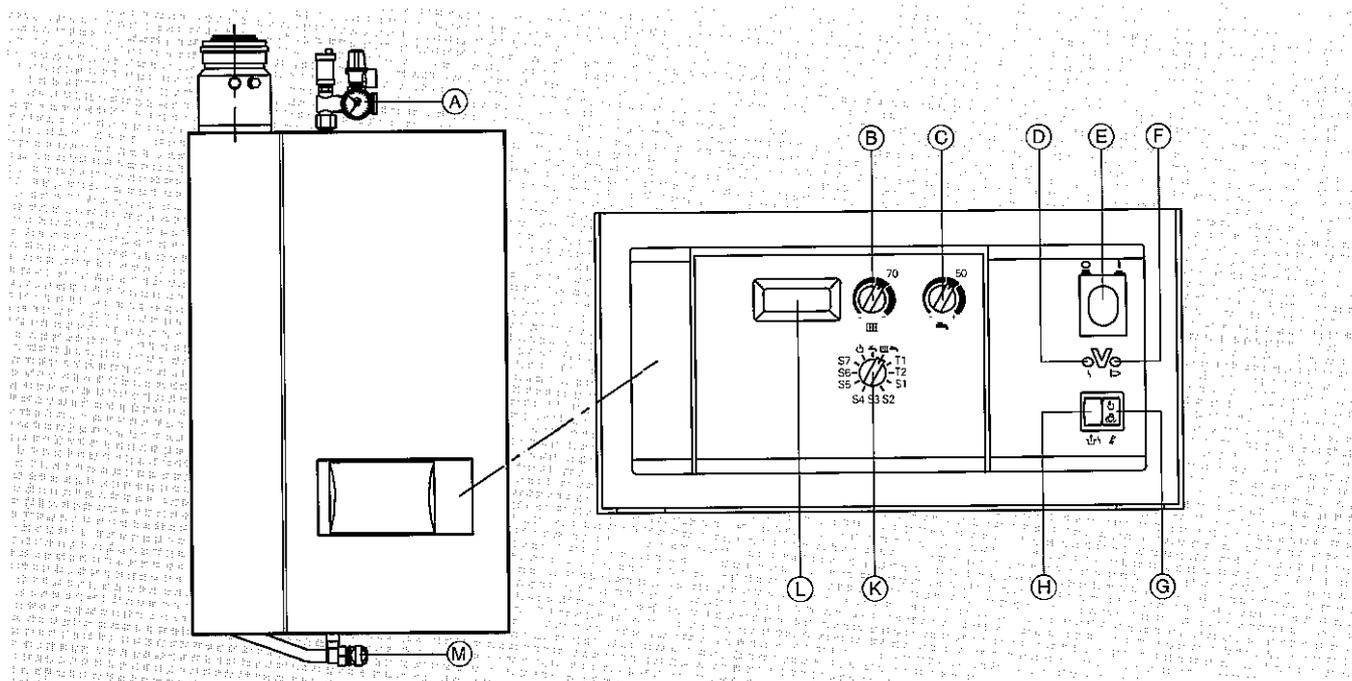
Viessmann Werke GmbH & Co
ppa.



Prof. Dr.-Ing. Helmut Burger

Vue d'ensemble des organes de manœuvre et d'affichage

- (A) Manomètre
- (B) Bouton «température d'eau du chauffage»
- (C) Bouton «température d'eau chaude»
- (D) Voyant de dérangement brûleur
- (E) Interrupteur installation
- (F) Voyant de fonctionnement brûleur



- (G) Commutateur de marche provisoire
- (H) Touche de réarmement brûleur
- (K) Sélecteur de programme
 - ☉ Marche de veille
 - ☉ Eau chaude uniquement
 - ☉ Chauffage et eau chaude
- (L) Ecran d'affichage
- (M) Vanne d'arrêt principale gaz

Index

Index

A

Anode au magnésium, 12
Attestation du fabricant, 14

B

Préparateur d'eau chaude, 4

C

Chauffage et eau chaude, 6
Chauffagiste, 2, 11
Code défaut, 11
Commutateur de marche provisoire, 10
Conseils de sécurité, 2
Contrat d'entretien, 12

D

Danger, 2
Déclaration de conformité, 14
Diagnostic des pannes, 11
Directive rendement, 14

E

Eau chaude, 6
Eau chaude uniquement, 6
Economiser l'énergie, 13
Ecran d'affichage, 5, 15
Entretien, 12

I

Interrupteur installation, 5, 7, 15

L

Local, 2

M

Manomètre, 7
Marche de veille, 6
Mettre l'installation de chauffage hors service, 7
Mise hors gel de l'installation, 6, 9
Mise hors service de l'installation, 7

O

Odeur de gaz, 2
Odeur de gaz de fumées, 2
Organes de manœuvre, 5, 15
Ouvertures d'arrivée d'air, 2

P

Première mise en service, 7
Pression minimale de l'installation, 7

R

Réglage de base, 6
Réglages de base d'usine, 6
Remise en service, 7

S

Sélecteur de programme de fonctionnement, 5, 6, 15
Sélection du programme de fonctionnement, 5, 6
Sommaire, 3

T

Température ambiante, modifier, 6
Température d'eau chaude sanitaire, 5, 9
Thermostat à horloge, 5, 6

V

Vanne d'arrêt principale gaz, 2, 7, 11, 15
Vitocell 100, 12
Vue d'ensemble des organes de manœuvre et d'affichage, 5, 15